



NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

Neuilly-sur-Seine, le 3 octobre 2013

**QUARTIER PERETTI
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013**

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller à votre rencontre un samedi sur deux.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Peretti le samedi 7 septembre 2013 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

↳ VIDEOPROTECTION

La mise en service des 26 premières caméras est intervenue au cours du mois de février 2012 ; 9 nouvelles sont actuellement en cours d'installation. Celles-ci sont implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Cinq caméras ont ainsi été installées dans votre quartier et deux supplémentaires le seront prochainement. Ce dispositif est opérationnel 24h/24 et 7J/7, avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale. Comme je l'ai indiqué dans « La Lettre du Maire » du mois d'avril, depuis son installation la vidéoprotection a permis d'agir en temps réel sur la commission d'infractions (près de 130 interventions) mais également dans le cadre du revisionnage après réquisition d'un officier de police judiciaire sur l'enquête (283 réquisitions dont 79 exploitables).

↳ SECURISATION TRAVERSEES PIETONNES

Afin de sécuriser certaines traversées piétonnes non protégées par des feux, une trentaine de mâts à boule jaune clignotante ont été installés cet été sur certaines traversées piétonnes de la Ville. D'autres traversées seront prochainement équipées.

Mises en place sur certains carrefours par Achille Peretti, ces boules jaunes ont pour objectif d'éveiller la vigilance des automobilistes au niveau de carrefours sensibles dont les traversées piétonnes ne sont pas protégées par des feux tricolores.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER PERETTI

↳ **PLACE SAINTE FOY**

En avril dernier, pour marquer la fin des travaux, un petit manège à l'ancienne avait été installé durant une semaine place Sainte Foy. Devant le succès remporté par cette animation, j'ai décidé de la réitérer périodiquement.

Ainsi le « Carrousel Circus » ré-enchantera la place du 25 septembre au 11 novembre 2013 puis ce printemps, du 1^{er} avril au 30 juin 2014.

Le parvis de l'Hôtel de Ville accueillera, quant à lui, le traditionnel carrousel du marché de Noël dès le 7 décembre 2013.

Afin d'optimiser la finalité première de cette place qui était d'assurer un lien social et constituer un lieu de convivialité, de détente et de rencontre, des fauteuils et chaises « Luxembourg » ont par ailleurs été installés sur la place au début de l'été.

↳ **CIRCULATION DES DEUX-ROUES / AMENAGEMENTS CYCLABLES**

Plusieurs riverains m'ont fait part du sentiment d'insécurité qu'occasionne la présence croissante de vélos et de deux roues motorisés sur les trottoirs de la Ville. Des panneaux mobiles, rappelant l'interdiction pour les cycles de circuler sur les trottoirs, tournent régulièrement sur différents axes de la commune. La présence de ces panneaux permet une meilleure verbalisation des contrevenants (135 € pour la circulation des vélos et deux-roues motorisés hors de la chaussée), tout en faisant preuve de discernement pour les enfants.

Décidé à renforcer la sécurité des piétons dans les rues de la Ville, je rappelle régulièrement l'attention de nos concitoyens sur la nécessité de respecter les règles de bonne conduite sur le domaine public, par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des propriétaires de scooters et motos. Parallèlement à ces campagnes, nous continuons à développer l'installation d'aires de stationnement motos et vélos sur l'ensemble de la ville (plus de 1000 places à ce jour). J'ai également demandé à la police municipale d'être particulièrement vigilante sur ce sujet.

Dans votre quartier des pistes cyclables ont été créées, dans chacun des deux sens, avenues Peretti et Roule. Implantées entre le trottoir et le stationnement celles-ci doivent garantir une circulation sécurisée des cyclistes, circulation qui est toutefois régulièrement obstruée du fait de l'empiètement de véhicules au-delà de la zone autorisée. L'aménagement de séparateurs légers est donc actuellement à l'étude.

J'en appelle néanmoins au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les espaces dédiés aux différents usagers de l'espace public.

↳ **ENQUETE STATIONNEMENT**

Dans le cadre des travaux de réaménagement des avenues Peretti et Roule, des places de stationnement de courte durée (30 minutes gratuites) ont été créées à proximité des commerces de manière à garantir un maintien de l'équilibre économique du quartier et de la qualité de vie de ses habitants.

A l'instar de ce qui avait été réalisé suite à l'aménagement de la rue Deloison en 2010, une enquête sera prochainement soumise aux usagers des avenues afin d'améliorer le dispositif mis en œuvre et d'apporter une réponse au plus près de vos attentes et besoins.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Peretti. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 7 septembre, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Député des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes